

Démarche	: Demande d'agrément ou de renouvellement d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)
Organisme	: Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Moselle

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

accès ou renouvellement de l'agrément JEP

**Département de dépôt du dossier - Si votre département n'est pas dans la liste, consultez [www.associations.gouv.fr/agrementjep](http://www.associations.gouv.fr/agrementjep)**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

défaut

Moselle

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Notice à télécharger

Aide pour bien remplir votre demande

### Première demande ou renouvellement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Première demande

Renouvellement

### Numéro d'agrément JEP

Si vous n'avez pas de numéro d'agrément JEP, ou si vous ne le connaissez pas, ou si c'est une première demande, merci d'inscrire "pas de numéro"

**Personne en charge du suivi du dossier**

**Email**

**Téléphone**

**Indication sommaire des immeubles dont vous êtes propriétaires ou locataires**

**Votre association est-elle membre d'un réseau ou d'une fédération ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Si oui, merci de préciser la (les) association(s) ou fédération(s) dont vous êtes membre**

**Thématique de l'association**

Plusieurs choix possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Culture

Sport

Solidarité locale / social

Solidarité internationale

Loisirs

Vacances

Engagement / citoyenneté

Inclusion / handicap

Protection de l'environnement

Echanges / chantiers de jeunes

Sciences / culture scientifique

**A quelle échelle votre association intervient-elle ?**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Locale

Inter-associative

Inter-communale

Autre

## Demande d'agrément ou de renouvellement d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)

### Disposez-vous d'un autre agrément ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Si oui, merci de préciser

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

AECEP (Association éducative complémentaire de l'enseignement public)

Association agréée de protection de l'environnement

Association sportive

Agrément de protection de l'environnement

AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Agrément Association de consommateurs

Agrément pour accueillir des volontaires de solidarité internationale

Agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières et de santé publique

Agrément Service civique

Autre agrément

### Vous avez bénéficié, au cours des 3 dernières années, grâce à votre agrément JEP

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

D'une subvention "Partenariat JEP" des services Jeunesse et sports (FDVA ou/et PPL du BOP 163

D'un ou plusieurs postes FONJEP

Du tarif privilégié sur les redevances à acquitter auprès de la SACEM

Du principe de l'assiette forfaitaire pour le paiement des cotisations sociales

Aucun de ces éléments)

### A quels publics vous adressez-vous ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Tout public

Enfants (moins de 3 ans)

Enfants (plus de 3 ans)

Adolescents

Jeunes (16 / 30 ans)

Adultes

Seniors

Personnes avec une situation de handicap

Professionnels

### Nombre d'adhérents à l'association

# Demande d'agrément ou de renouvellement d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)

## Nombre d'adhérents de moins de 18 ans

## Nombre d'adhérentes

## Nombre de bénévoles

## Nombre de personnes composant l'instance dirigeante du Conseil d'administration

Ou de l'instance jouant le rôle habituellement dévolu au Conseil d'administration

## Au sein du CA : nombre de femmes

## Au sein du CA : nombre d'hommes

## Au sein du CA : nombre de jeunes de moins de 18 ans

## Au sein du CA : nombre de membres de 18 à 30 ans

## Au sein du CA : nombre membres de 30 à 60 ans

## Au sein du CA : nombre de membres de plus de 60 ans

## Nombre de volontaires en service civique

Nombre de volontaires accueillis par an

## Vos documents administratifs

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Statuts en vigueur

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du certificat au registre des associations

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport moral et financier (année N-1)

Rapport moral et financier validé par la dernière Assemblée Générale

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport moral et financier (année N-2)

# Demande d'agrément ou de renouvellement d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)

Rapport moral et financier validé par l'avant-dernière Assemblée Générale

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (année N-1)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Procès-verbal de l'avant-dernière Assemblée Générale (année N-2)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport d'activité (année N-1)

Dernier rapport d'activité validé par l'Assemblée Générale

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport d'activité (année N-2)

Avant-dernier rapport d'activité validé par l'Assemblée Générale

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Compte de résultats (année N-1)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel

Budget prévisionnel de l'année en cours

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Projet associatif

Si votre association dispose d'un projet formalisé, ou de tout autre document validé en assemblée générale (projet stratégique, plan d'action...) définissant les objectifs et les moyens d'actions de l'association.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Projet éducatif ou pédagogique

Si votre association dispose d'un projet éducatif formalisé définissant les objectifs pédagogiques ou éducatifs de l'association.

## Votre démarche d'éducation populaire

**Pour quelle(s) raison(s) votre association sollicite-t-elle la demande ou le renouvellement de votre agrément JEP ? Quelles sont les motivations à votre demande ?**

**Comment votre association s'inscrit-elle dans une démarche d'éducation populaire ?**

Vous pouvez appuyer votre réponse en complétant celle-ci avec des exemples de projets ou de réalisations, de bonnes pratiques et de fonctionnement interne, d'ouverture et de partenariats avec des structures favorisant le lien social et le vivre ensemble.

# Demande d'agrément ou de renouvellement d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)

## Comment favorisez-vous la participation de tous, y-compris des jeunes à la gouvernance de votre association?

Quelles actions concrètes mettez-vous en place pour favoriser la participation de tous, y compris des jeunes, à la gouvernance de votre association ( instances dirigeantes, de réflexion collective ) ?

## Validation du dossier

**Je, soussigné, (nom et prénom)**

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration sur l'honneur :

- 1<sup>o</sup> Que les informations portées dans la présente demande, sont exactes et sincères ;
- 2<sup>o</sup> Que l'association se conforme aux lois et règlements ;
- 3<sup>o</sup> Que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette Charte.
- 4<sup>o</sup> Le cas échéant, que l'association est à jour de ses obligations comptables conformément à l'article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration ;
- 5<sup>o</sup> Et qu'elle s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain prévu à l'article 10-1 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et approuvé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat - [https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000044806657](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000044806657)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si le déclarant n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures : celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci

Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire (Art. 1984 du code civil)